

Avis du Comité économique et social européen sur «L'éducation à l'énergie» (avis exploratoire)

(2012/C 191/03)

Rapporteur: **M. IOZIA**

Le 11 janvier 2012, la Présidence danoise de l'Union européenne a décidé, conformément à l'article 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, de consulter le Comité économique et social européen sur le thème de:

«L'éducation à l'énergie»

(avis exploratoire).

La section spécialisée «Transports, énergie, infrastructures, société de l'information», chargée de préparer les travaux du Comité en la matière, a adopté son avis le 11 avril 2012.

Lors de sa 480^e session plénière des 25 et 26 avril 2012 (séance du 25 avril 2012), le Comité économique et social européen a adopté le présent avis à l'unanimité.

1. Conclusions et recommandations

1.1 Comme l'a déclaré Connie HEDEGAARD, commissaire chargée de l'action en faveur du climat: «Les défis du développement mondial ne pourront être surmontés si les pouvoirs économiques mondiaux ne repensent pas leur modèle de développement».

1.2 Le Comité économique et social européen (CESE) est conscient du rôle stratégique de l'éducation à l'énergie. Un changement significatif des comportements est nécessaire pour passer à une économie à faibles émissions de carbone, prévue notamment par la Feuille de route à l'horizon 2050 publiée par la Commission européenne. La participation de la société civile est indispensable pour atteindre les objectifs de l'UE et en particulier celui d'une réduction d'au moins 20 % de la consommation énergétique d'ici 2020.

1.3 Les principaux objectifs de l'éducation à l'énergie relèvent de la lutte contre le changement climatique et d'un retour à une harmonie entre l'homme et la nature. Nous avons la responsabilité de regarder de l'avant, de comprendre et d'anticiper les besoins de la société future. Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, qui voit l'Union européenne, les gouvernements nationaux, les collectivités locales, les écoles, les universités, les centres de recherche, les entreprises, les industries, les banques, les organisations syndicales, les ONG et les médias participer à une approche intégrée et à différents niveaux.

1.4 Les expériences directes acquises par les ONG en matière d'approfondissement des modèles et des outils d'éducation à l'énergie revêtent une importance extrême. Les échanges entre les instances professionnelles actives dans le monde bigarré de l'associationnisme et les enseignants des différents niveaux éducatifs rendront l'éducation à l'énergie particulièrement incisive. La clé pour obtenir des résultats de qualité réside dans la combinaison de bonnes pratiques et d'expérience didactique.

1.5 Le CESE juge nécessaire de développer des méthodes d'éducation, d'instruction et de formation novatrices, qu'il y

aura lieu de combiner avec des méthodes existantes ayant fait leurs preuves. Les technologies de l'information et de la communication joueront un rôle fondamental dans ce domaine.

1.6 Le CESE souscrit à la nouvelle initiative du plan SET intitulée «Éducation et formation à l'énergie» qui regroupe des instances du monde universitaire, des instituts de recherche et de l'industrie. La collaboration public-privé, en particulier dans le secteur de la recherche et de l'innovation, a donné de très bons résultats et il conviendra de continuer à la soutenir. Le CESE recommande à la Commission de ne pas manquer d'appuyer elle aussi ces initiatives.

1.7 L'éducation à l'énergie pourra contribuer à résoudre les problèmes liés à la pauvreté et à la précarité énergétique. Tous les citoyens doivent avoir le droit de pouvoir bénéficier de l'énergie à des prix accessibles.

1.8 L'Union européenne doit tenir dûment compte de la priorité que revêt l'éducation à l'énergie et y consacrer des ressources adéquates dans le prochain cadre financier pluriannuel.

1.9 Dans le présent avis, le CESE rappelle la nécessité sans cesse plus pressante de soutenir «EDEN», le Réseau européen de forums nationaux pour l'éducation à l'énergie et à l'environnement basé sur les initiatives menées au niveau local, national, européen et international dans ce secteur.

2. Introduction

2.1 L'éducation est un des principaux vecteurs de changement des comportements. Le présent avis met en exergue son rôle vital dans ce processus, insistant sur le concept selon lequel «la meilleure énergie est celle que l'on épargne» ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ JO C 77 du 31.3.2009, pp. 54-59.

2.2 En 2009, le Comité économique et social européen a déjà élaboré un avis exploratoire demandé par le commissaire chargé de l'énergie sur le thème «*Société de l'énergie sans carbone — Education et formation*»⁽²⁾. Le CESE réitère aujourd'hui les recommandations formulées dans ce contexte et propose des considérations supplémentaires à la lumière des développements enregistrés depuis lors.

2.3 Le changement historique que nous vivons aujourd'hui et que vivront les générations futures au niveau mondial place l'énergie durable au centre des choix politiques, industriels, collectifs et individuels. Cette période de transition, voire de révolution, mènera à la création d'un système dans lequel nos habitudes et nos façons de penser changeront complètement. Nous ne disposons que d'un temps limité pour gérer la transition, ce pourquoi il est nécessaire, le plus rapidement possible, de veiller au lancement de programmes et d'initiatives de longue haleine.

2.4 Énergie et environnement

2.4.1 L'énergie a toujours été un élément fondamental dans la vie de l'homme. En particulier, le changement radical des styles de vie et des habitudes de consommation des citoyens a fortement contribué à la croissance de la demande d'énergie. Ces prochaines décennies, l'Europe devra affronter de nombreux défis énergétiques tels que:

- les effets du changement climatique;
- accroissement et vieillissement de la population;
- migrations;
- sécurité d'approvisionnement au niveau des sources d'énergie;
- diminution de la dépendance vis-à-vis des importations;
- efficacité énergétique;
- lutte contre la pauvreté et la précarité énergétique;
- garantie d'accès à l'énergie pour tous les consommateurs (privés et industriels);
- mobilité durable;
- catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, raz-de-marée, etc.);
- pénurie de ressources (énergie, eau, matières premières);
- accroissement de la demande énergétique mondiale;
- promotion des sources renouvelables;
- TIC (réseaux intelligents, etc.);

- facteur humain (éducation, comportement/habitudes);
- mondialisation;
- sécurité;
- compétitivité.

2.5 Les priorités de l'Union européenne et l'éducation à l'énergie

2.5.1 Pour atteindre les principaux objectifs de la politique énergétique européenne, tel que la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité et la durabilité, l'Union européenne doit bien tenir compte de tous les facteurs liés à ces défis futurs et mettre en œuvre tous les changements qui conviennent.

2.5.2 Il est donc nécessaire de relancer ce processus. Tous les citoyens devraient être conscients des enjeux énergétiques et des risques encourus si l'on n'atteint pas les objectifs établis. Une éducation intelligente à l'énergie est la clé du changement de comportement. Par exemple dans le domaine des radiations ionisantes émises par les résidus radioactifs, lesquels sont potentiellement nocifs pour l'homme et pour l'environnement⁽³⁾, il est indispensable de mettre au point des actions spécifiques d'éducation à l'énergie.

3. L'éducation à l'énergie? Quelques considérations

3.1 L'éducation à l'énergie est un des instruments importants pour la construction d'un nouveau modèle de développement durable et pour la promotion d'une nouvelle culture. La transversalité du thème nécessite en outre une approche intégrée qui englobe différents aspects de la vie moderne et de la société civile, et à laquelle soient associés tous les secteurs (agriculture, services, industrie, construction) et tous les citoyens.

3.2 Le besoin d'une éducation permanente, en tant que processus de formation de l'individu qui se développe tout au long de sa vie, scolaire et post-scolaire, se fait aujourd'hui sentir plus que jamais. Le CESE souligne l'importance de structurer un cursus éducatif intelligent à l'énergie qui unisse les différents pans de la vie associative tels que la famille, l'école, le lieu de travail ou encore les institutions culturelles et de loisirs.

3.3 Un comportement rationnel et responsable nécessite des interventions capables de faciliter, d'encourager et de renforcer une utilisation plus efficace de l'énergie. Il faut disposer d'informations claires, compréhensibles, crédibles et surtout accessibles sur les techniques qui font appel à l'énergie. L'éducation joue un rôle primordial en tant que fondement indispensable pour que la législation sur les économies d'énergie et les mesures d'efficacité énergétique puissent susciter un consensus public au niveau tant de l'Union européenne que des États membres.

3.4 L'éducation à l'énergie doit commencer au niveau de l'école maternelle et primaire. Les enfants sont bien conscients des thèmes liés à l'énergie et sont très réceptifs à de nouvelles idées et habitudes. Ils sont susceptibles d'influencer la vision et

⁽²⁾ JO C 277 du 17.11.2009, p. 15.

⁽³⁾ JO C 218 du 23.7.2011, p. 136.

les actions de leurs parents et des personnes qui les entourent. Les élèves d'aujourd'hui seront les ouvriers, les employés, les enseignants, les ingénieurs, les architectes, les responsables politiques et les chefs d'entreprise de demain. Les décisions qu'ils prendront au cours de leur vie auront une influence majeure sur l'utilisation des ressources dans notre société.

3.5 Tous les aspects de l'énergie et du changement climatique devraient figurer dans les programmes d'études de tous les États membres, depuis l'école primaire et secondaire, en passant par l'université, jusqu'à la spécialisation. Il est vital de former les jeunes d'aujourd'hui aux nouvelles professions. L'éducation à l'énergie peut fournir des compétences pratiques applicables aux futures exigences du secteur énergétique, et donc faciliter la création d'emplois à court, moyen et long terme.

3.6 La libéralisation du marché de l'énergie et les nouvelles technologies de ce secteur font se lever de nouveaux défis pour les consommateurs, qui jusqu'à présent se sont approvisionnés en énergie auprès de monopoles. L'éducation et la formation à l'énergie devraient également porter, par exemple, sur les thèmes suivants: *«Comment utiliser les compteurs intelligents de façon à économiser l'énergie?»*, *«Quels sont les droits et les obligations des consommateurs lorsqu'ils signent un contrat avec un fournisseur d'énergie?»*, *«Comment calculer notre empreinte carbonique?»*, *l'«étiquetage écologique»*. Le matériel accumulé dans le cadre de l'expérience «Dolceta» (www.dolceta.eu) revêt une extrême importance: le CESE recommande vivement de ne pas le gaspiller et de continuer à en faire bénéficier un vaste public.

3.7 L'éducation à l'énergie doit également se poursuivre en dehors de l'école. Les enfants et les jeunes sont en mesure d'influencer une vaste communauté sociale par l'intermédiaire de leur famille et de leurs amis, et sensibiliser de cette manière les adultes à l'adoption de comportement vertueux. Pour atteindre des résultats significatifs, il est donc de la plus haute importance d'assurer la continuité de l'action éducative et de la garantir à tous les citoyens. Il est opportun d'étendre et de renforcer vigoureusement la formation en l'étendant à une pluralité de sujets, adultes et professions (par exemple ingénieurs, architectes, faiseurs d'opinion). Il est également nécessaire de mener une politique ciblée de formation des formateurs.

3.8 Le processus d'apprentissage est très complexe. Les sujets actifs dans le processus sont multiples, chacun jouant un rôle-clé spécifique. Le CESE souligne l'importance d'examiner pour chaque groupe de référence la meilleure méthode d'éducation et donc la mise au point de programmes didactiques et de formation appropriés compte tenu de l'âge, du sexe, des différences culturelles et du niveau d'instruction des sujets cibles. Il conviendrait d'étudier et de développer avec circonspection de nouveaux instruments de formation, comme les réseaux sociaux.

4. Le rôle de l'Union européenne

4.1 L'Union européenne peut contribuer à la qualité de l'enseignement et de la formation en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en encourageant et en épaulant leurs activités (articles 149 et 150 du traité). À côté de la nécessité chronique de relever les niveaux éducatifs dans

tous les domaines, l'Union européenne devrait porter une attention particulière à la nécessité de connaissances et de compétences dans le secteur de l'énergie. La page web www.energy.eu apporte déjà une contribution importante de ce point de vue. L'Europe a besoin de chimistes qui travaillent à la capture de l'énergie solaire et d'ingénieurs qui conçoivent et construisent des réseaux intelligents, parmi d'autres exemples. En outre, au niveau européen, il faut éviter les engouements éphémères pour des pratiques telles que, par exemple, les subventions à la production de biocarburants dans les pays en voie de développement, qui ont engendré des effets indésirables, comme cela est notamment arrivé dans certains pays africains avec la culture du jatropha, plante oléagineuse qui pousse spontanément dans le désert.

4.1.1 Pour le CESE, il est fondamental qu'au moment d'élaborer le prochain cadre financier pluriannuel, la Commission tienne compte de l'éducation à l'énergie en tant que partie intégrante de la stratégie européenne visant à atteindre les objectifs que l'Union s'est donnés aux horizons 2020 et 2050 en matière d'énergie et de climat.

4.2 Le rôle des administrations publiques

4.2.1 Conformément au principe de subsidiarité, l'éducation est un secteur qui relève de la compétence exclusive des différents États membres, qui ont la pleine responsabilité des contenus et de l'organisation de leurs systèmes d'éducation et de formation. Les gouvernements nationaux devraient favoriser la participation de tous les acteurs de la société à la définition des priorités et à la création de programmes consacrés à l'énergie. En outre, ils devraient veiller à un suivi des informations et mettre différents instruments à la disposition des consommateurs, notamment des sites web leur permettant de comparer les prix et/ou de se procurer des informations actualisées sur les différents aspects de l'énergie.

4.2.2 L'administration publique doit fournir un exemple vertueux. Les régions, les provinces et les collectivités locales doivent assurer une coordination efficace des activités afin de contribuer à l'ancrage d'une culture de l'économie d'énergie dans la société. La conscience des changements nécessaires, les techniques d'efficacité énergétique et l'utilisation de sources renouvelables doivent devenir un patrimoine commun à tous les citoyens. Pour cette raison, à côté des interventions réglementaires et techniques, les institutions doivent prévoir des actions capillaires d'information et de sensibilisation à destination de tous les citoyens, entreprises et associations sectorielles. Dans ce domaine, le CESE donne l'exemple avec son programme interne EMAS (*Eco-Management and Audit Scheme*), grâce auquel il a obtenu le niveau le plus élevé de certification attribué par l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement, à savoir le label «Entreprise éco-dynamique».

4.3 Le rôle des écoles

4.3.1 Une grande partie des idées et connaissances qui sont les nôtres sont acquises à l'école. L'école est aujourd'hui fondée sur un système traditionnel d'apprentissage qui présente certaines lacunes au niveau national. Il n'existe pas, à de rares exceptions près, de programmes consacrés à l'éducation à l'énergie et à l'environnement, et le personnel enseignant doté

de la formation formelle adéquate pour ces thèmes fait souvent défaut. Pour ces raisons et pour d'autres, l'école devra à l'avenir offrir la possibilité d'approfondir les connaissances en matière d'économies d'énergie, d'énergie, de science, d'environnement et de climat, contribuant à la sensibilisation sur le thème de l'efficacité énergétique et fournissant aux étudiants des compétences sociales et analytiques pour une évaluation rationnelle qui provoque une modification de leur comportements à l'avenir. Les connaissances en matière d'énergie et d'environnement pourraient être incluses dans les compétences clés du cadre de référence européen pour l'apprentissage permanent. Les enseignants jouent un rôle d'une importance décisive et ont besoin de matériel didactique éducatif approprié au niveau d'enseignement et aux thèmes enseignés. L'utilisation de ressources actualisées et la définition d'activités adéquates de formation et de soutien aux enseignants devrait figurer dans chaque programme d'enseignement. Le rôle des universités est fondamental, comme cela est prévu dans le processus de Bologne, qui a notamment pour objectif la mise en place d'une organisation didactique qui puisse suivre le rythme rapide auquel la planète évolue et être conforme aux intérêts de la Communauté, tout en garantissant en contrepartie de meilleures possibilités d'exploitation des titres d'étude sur l'ensemble du marché du travail européen.

4.4 *Le rôle des entreprises*

4.4.1 Le partenariat entre établissements d'enseignement et entreprises, déjà soutenu par le CESE en 2009⁽⁴⁾, joue un rôle d'importance fondamentale. Grâce à la flexibilité typique des différents secteurs d'activité et en particulier des PME, le partenariat peut constituer une des principales ressources pour la création d'emplois en temps de crise, et donner un élan notable au développement de l'esprit d'entreprise et de la créativité. La recherche et l'innovation devraient faire partie intégrante de ce partenariat afin de favoriser la transmission rapide des nouvelles technologies. Les professionnels (ingénieurs, architectes, etc.) devraient bénéficier d'une formation permanente sur les nouveaux développements dans leur secteur d'activité. Des séminaires axés sur les façons d'économiser l'énergie devraient en outre être organisés sur le lieu de travail.

4.5 *Le rôle des banques*

4.5.1 Le secteur bancaire joue un rôle d'importance notable pour l'économie et la société. Les banques sont présentes dans de nombreuses phases de la vie quotidienne de la population. Elles devraient être non seulement des intermédiaires en matière pécuniaire, mais aussi des intermédiaires de confiance. Au moyen de financements préférentiels, accompagnés d'actions adéquates d'information, elles seraient susceptibles d'appuyer les activités d'éducation à l'énergie et à l'environnement et, partant, de favoriser les investissements vers différents secteurs de l'économie (construction, transport, etc.).

4.6 *Le rôle des syndicats*

4.6.1 Les organisations des travailleurs peuvent apporter une contribution importante à la réalisation d'un processus dans lequel l'éducation et la formation professionnelle seraient les instruments d'un dessein unique de civilisation et de développement durable. L'économie verte, par exemple, a besoin de personnel qualifié, qui soit en mesure de s'adapter aux changements amenés par le développement technologique, la recherche

et l'innovation. Sur le plan des comportements individuels, également, la fonction des syndicats peut être stratégique, au moyen d'actions de sensibilisation de leurs adhérents et d'initiatives, notamment de nature contractuelle, qui récompensent les comportements vertueux et la réalisation d'économies d'énergie. La coopération entre entreprises et organisations de travailleurs sur ce terrain pourra donner des résultats d'envergure.

4.7 *Le rôle de la société civile (ONG)*

4.7.1 Les organisations de défense des consommateurs et de l'environnement jouent un rôle d'importance fondamentale, eu égard à leur fonction extraordinaire sur le plan du transfert de compétences et de connaissances. Elles devraient être associées à la sensibilisation sur le thème de la consommation et de l'efficacité énergétique à tous les niveaux: programmation, conception, de détermination des contenus, distribution des informations, suggestions, dissémination, évaluation des résultats.

4.7.2 Les ONG devraient être les interlocutrices naturelles des autorités nationales et être soutenues pour ce qui est de leur action éducatrice, dont les bénéfices se répercutent dans la société tout entière. Programmes d'éducation informelle, rapports avec les enseignants, organisation de visites d'éducation sur le terrain, mini-campus spécialisés, publications adaptées aux différentes tranches d'âge, sont autant d'activités qui devraient être confiées à des organisations actives et expertes en matière d'éducation à l'énergie.

4.8 *Le rôle des médias et des réseaux sociaux*

4.8.1 Sur le plan de la diffusion d'informations correctes et d'activités d'éducation de masse pour toutes les tranches d'âge, les médias ont une valeur et une fonction stratégique. Dans les programmes de diffusion de thèmes liés à l'énergie et à l'environnement, les messages devraient toujours revêtir une profondeur scientifique et une neutralité culturelle. Il faut éviter d'utiliser des instruments médiatiques, en particulier la télévision, sans que le contenu des informations ne soit soumis à un examen rigoureux. Les intérêts qui gravitent autour de l'environnement et de l'énergie sont énormes, et capables d'influencer dans un sens ou dans un autre les personnes qui ne disposent pas des instruments cognitifs et critiques leur permettant d'évaluer en connaissance de cause les informations reçues.

4.8.2 Les réseaux sociaux ont une fonction tout aussi importante et délicate, vu qu'ils s'adressent essentiellement à un public jeune, pour lequel les émotions jouent facilement et qui est susceptible de se passionner pour des thèmes aussi importants que ceux dont il est question ici. Tous ceux qui utilisent ces médias devraient se conformer à un code de discipline, accepter d'être «sous observation» et éventuellement de modifier des informations au sens douteux ou tendancieuses.

4.8.3 Il ne fait aucun doute qu'à l'avenir, ces instruments ne cesseront de croître en importance (on compte aujourd'hui plus de personnes connectées aux réseaux sociaux qu'il n'y avait d'habitants sur la planète tout entière au début du XX^e siècle...). La quantité énorme d'information disponible modifiera le langage et la typologie de l'information. Ces changements influenceront sur l'éducation, et il faudra savoir traduire des messages articulés et complexes en simple pilules adaptées à tous (http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_social_networking_websites).

⁽⁴⁾ JO C 228 du 22.9.2009, pp. 9-13.

5. Les priorités du Comité

Le CESE estime que l'attention devrait se porter sur les priorités suivantes:

5.1 Vivre avec les effets du changement climatique, adaptation et nécessité de compétences professionnelles adéquates. L'existence du changement climatique est démontrée par des preuves scientifiques et le phénomène est largement reconnu au niveau mondial. Certains événements, comme les inondations, se produiront à un rythme qui ne cessera d'augmenter. Il sera primordial pour notre survie que nous nous adaptions à ces phénomènes. En outre, le manque de travailleurs disposant des compétences adéquates pourrait sérieusement compromettre la réalisation des objectifs à court, moyen et long terme de l'Union européenne.

5.2 Efficacité énergétique. L'efficacité énergétique est au centre de la stratégie Europe 2020. Les effets conjugués de la pleine application des mesures existantes et des mesures nouvelles transformeront notre vie quotidienne et seront susceptibles selon la Commission de générer une économie de 1 000 EUR par an et par ménage, de renforcer la compétitivité de l'industrie européenne, de créer jusqu'à deux millions d'emplois et de réduire de 740 millions de tonnes les émissions annuelles de gaz à effet de serre⁽⁵⁾. Les acheteurs d'énergie jouent un rôle important dans le soutien de ce processus. Tout le monde, y compris les adultes, doit modifier ses comportements, raison pour laquelle il est nécessaire de fournir des informations adéquates et fiables sur l'énergie.

5.3 Lutte contre la pauvreté et la précarité énergétique. La lutte contre la pauvreté et la précarité énergétique est une nouvelle priorité sociale à tous les niveaux. Les prix des principaux combustibles fossiles continuent d'augmenter et il semble que cette tendance se poursuivra ces prochaines années. Si l'on n'agit pas de manière rapide et efficace, le nombre de consommateurs d'énergie en position de vulnérabilité croîtra lui aussi de manière notable⁽⁶⁾.

5.4 Garantie d'accès à l'énergie pour tous les consommateurs (privés et industriels). L'énergie est un bien commun qui joue un rôle central pour garantir le bien-être économique d'un État. Il est primordial de garantir la disponibilité d'énergie à des prix raisonnables, qui ne varient ni excessivement ni de manière imprévisible dans les prochaines années, garantissant ainsi l'accès à l'énergie à tous les citoyens et consommateurs.

5.5 Mobilité durable. La nécessité croissante de transporter des personnes et des marchandises aggrave le risque de pollution et d'encombrement, surtout dans les milieux urbains. Il est nécessaire de développer une forme de mobilité qui soit durable, respectueuse de l'environnement et efficace en termes d'énergie utilisée. La comodalité est à cet égard de la plus haute importance.

5.6 Rareté des ressources (énergie, eau, matières premières). L'expansion de la population mondiale de six à neuf milliards de personnes accentuera la concurrence mondiale pour les ressources naturelles et exercera des pressions sur l'environnement⁽⁷⁾. Il est donc essentiel de sauvegarder les

ressources fondamentales comme l'air, l'eau, les sols, les forêts et la nourriture aux fins d'une croissance durable et de la création d'une économie moderne.

5.7 Les TIC. Les technologies de l'information et de la communication font aujourd'hui partie intégrante de la société de l'information et de la connaissance. Par exemple, la distribution intelligente de l'énergie à des prix économiquement viables contribuera considérablement aux changements de comportements chez les générations futures.

6. Quelques expériences

6.1 Nombreuses sont les initiatives et bonnes pratiques existant en Europe et dans le monde en matière d'activités visant à favoriser l'éducation à l'énergie et à la protection de l'environnement, activités qui portent souvent sur la réduction des émissions de gaz polluants.

6.2 Le projet «Défi Énergie», coordonné par Bruxelles Environnement dans le cadre de la campagne européenne pour l'énergie durable, a rassemblé 4 000 personnes de 1 400 familles et a engendré une réduction des émissions de CO₂ d'une tonne par an, soit une économie de 380 euros sur la facture d'énergie (www.ibgebim.be).

6.3 La Fondation italienne Carlo Collodi (*Fondazione Nazionale Carlo Collodi*), dans le cadre de son projet «*Pinocchio refait le monde*» consacré aux enfants des écoles primaires et articulé en trois phases: la collecte sélective des déchets, les économies d'énergie, les choix éthiques liés au développement durable (<http://www.pinocchio.it/fondazionecollodi/>).

6.4 La Fondation internationale Yehudi Menuhin, avec son programme MUS-E® Arts at School, met au point de nouveaux processus d'apprentissage au moyen de la pratique des arts – musique, danse, chant, théâtre et arts visuels. Le projet est actif dans 11 pays, et compte 1 026 artistes qui travaillent avec 59 189 enfants dans 623 écoles primaires (www.menuhin-foundation.com/).

6.5 Le Forum espagnol pour le dialogue social sur le bouquet énergétique (*Spanish Energy Mix Forum, SEMF*), ouvert à tous les acteurs concernés, traite des diverses sources d'énergie en Espagne, et en particulier de leurs aspects économiques, techniques, environnementaux et sociopolitiques à moyen et à long terme (<http://www.semforum.org/>).

6.6 L'Université méditerranéenne d'été (UMET) sur l'énergie durable en Méditerranée associe les universités de France, d'Italie, du Portugal, d'Espagne, de Grèce, et également du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, de Turquie, etc. Au cours des prochaines années, l'Université a l'intention d'étendre son organisation à d'autres villes (<http://www.ome.org/index.php>).

6.7 *La Belle Verte* est un film réalisé par Coline SERREAU en 1996. Il évoque les problèmes du monde occidental tel que, pour n'en citer que quelques-uns, la frénésie, l'abus de pouvoir, la pollution et l'exploitation sauvage des ressources naturelles et des espaces (<http://www.youtube.com/watch?v=TTvoZkHugr0>).

⁽⁵⁾ COM(2011) 109 final.

⁽⁶⁾ JO C 44 du 19.2.2011, p. 53.

⁽⁷⁾ COM(2010) 2020 final.

6.8 Depuis 2004, le programme «Énergie intelligente pour l'Europe» de la Commission soutient des projets en matière d'éducation à l'énergie. Parmi ceux-ci, mentionnons «KidsCorner», «U4energy», «Flick the Switch», «Kids4future», «Rainmakers», «Youngenergypeople», «My Friend Boo», etc. En ce qui concerne la formation professionnelle dans le secteur de la construction, il y a lieu de citer le projet «Build Up skills» (<http://ec.europa.eu/energy/intelligent/>).

6.9 *My Friend Boo*, une sympathique série de dessins animés mise au point dans le cadre du programme IEE et première de son genre en Europe, vise à aider les jeunes à comprendre des thèmes comme l'énergie, le changement climatique, l'environnement, la conservation et la santé (<http://www.myfriendboo.com/>).

6.10 D'autres initiatives au niveau européen incluent le «Pacte des maires» (signé par plus de 3 000 villes). Le CESE a encouragé dès le début la diffusion de cet instrument dans le plus grand nombre possible de communes européennes⁽⁸⁾, et a obtenu un changement de stratégie de la part de la Commission. CONCERTO, CIVITAS, ainsi que la nouvelle initiative «Villes et communautés intelligentes» sont des instruments visant à partager les bonnes pratiques dans le domaine des transports durables et de l'utilisation appropriée et intelligente de l'énergie. L'initiative «Éducation et formation à l'énergie» du plan SET, quant à elle, est un instrument de synthèse qui apporte une importante valeur ajoutée à l'ensemble du plan.

6.11 Au niveau international, diverses initiatives ont déjà été déployées, telles que NEED (National Energy Education Development Project) un réseau d'étudiants, d'éducateurs, d'entreprises, et de collectivités, lancé il n'y a pas moins de 30 ans aux États-Unis (<http://www.need.org/>); le programme Energy Education and Workforce Development du ministère américain de l'énergie (<http://www1.eere.energy.gov/education/>); le site Web EnergyQuest consacré à l'éducation à l'énergie (<http://www.energyquest.ca.gov/>).

7. Audition publique sur l'éducation à l'énergie

7.1 L'audition publique organisée par le CESE a vu la présentation de nombreuses autres expériences intéressantes déployées dans le domaine de l'éducation à l'énergie et à l'environnement.

7.2 Des représentants de l'EACI, de l'EU-ASE (European Alliance to save energy), de la Fondation Carlo Collodi, de la fondation Yehudi Menuhin, de Solvay, du CIRCE, de Business Solutions Europa, du réseau ELISAN, ainsi que le responsable du Pacte des maires pour la DG énergie, chacun exprimant un point de vue spécifique, ont illustré la priorité que revêt le sujet.

7.3 Le rôle de l'éducation et de la formation professionnelle, la préparation de techniciens et de diplômés en disciplines scientifiques, la nécessité de renforcer les liens entre l'université, la recherche et l'industrie, la priorité de l'engagement des pouvoirs publics contre la pauvreté et la précarité énergétique, la participation des communautés locales au développement

d'actions et d'une prise de conscience quant à une utilisation intelligente et durable de l'énergie, les instruments novateurs de formation hors cursus, informelle ou non, sont autant de thèmes qui ont été débattus.

7.4 Une suggestion spécifique a été formulée quant à la nécessité d'adopter un système unique et global d'évaluation de l'énergie, recourant par exemple à l'utilisation comme unité de mesure du ratio EUR/MWh pour tous les produits qui consomment de l'énergie, afin d'en mesurer de manière immédiate l'efficacité et le coût.

7.5 La qualité de l'information et des contenus éducatifs revêt une extrême importance. Un risque concret existe qu'elle puisse être manipulée afin de défendre des intérêts constitués plutôt que pour donner lieu à des choix effectués en toute connaissance de cause. Les pouvoirs publics devront donc veiller de manière particulière à garantir l'indépendance et l'adéquation des processus d'information et d'éducation.

7.6 L'un des problèmes les plus importants à avoir été évoqué est celui de la difficulté d'une intégration systématique du matériel relatif à l'éducation à l'énergie dans les programmes scolaires, en raison d'un manque de temps, de programmes trop intenses et de priorités divergentes.

8. EDEN: le réseau européen de l'éducation à l'énergie et à l'environnement. Le protocole CESE- Fondazione Nazionale Carlo Collodi

8.1 Le réseau européen de forums nationaux pour l'éducation à l'énergie et à l'environnement, EDEN, comme déjà proposé dans l'avis exploratoire «*Société de l'énergie sans carbone - éducation et formation*» pourrait contribuer à combler les lacunes qui entravent la réalisation de l'objectif de l'UE consistant à réaliser des économies d'énergie de 20 % au moins et concrétiser la vision européenne pour l'horizon 2050, à savoir une économie qui utilise efficacement les ressources et produit peu d'émissions de carbone, et à renforcer l'indépendance énergétique et la sécurité de l'approvisionnement.

8.2 Afin de concrétiser les propositions contenues dans l'avis et d'appuyer la constitution d'un réseau européen, le CESE et la Fondation Collodi ont signé le 26 mars 2010 un protocole de coopération par lequel les deux parties se sont engagées réciproquement à travailler ensemble. Pinocchio, le personnage universellement connu du livre de Carlo Collodi, a été choisi comme mascotte et témoin de l'initiative.

8.3 Ce réseau européen basé sur les organisations actives dans le domaine de l'éducation à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à l'environnement, sert de vecteur de dissémination nationale, qui à l'aide de programmes et de matériel adaptés, faciliterait l'intégration de l'énergie propre, l'utilisation plus efficace de toutes les ressources naturelles et la garantie de normes élevées de protection environnementale dans les cursus scolaires nationaux.

⁽⁸⁾ JO C 10 du 15.1.2008, p. 22.

8.4 À ce jour, plusieurs organisations ont déjà adhéré au réseau. À côté du CESE et de la Fondation nationale Carlo Collodi (IT), membres fondateurs, participent également au réseau la fondation Terra Mileniul III (RO), ARENE Île-de-France (FR), les Péniches du Val de Rhône (FR), la municipalité de Greenland (Greenland), Climate Action Network (RO), Mosaic Art and Sound (UK), Art For Green Live (UK/BE), CECE (ES), Intercollege (CY), Business Solutions Europa (BE), EU-ASE (BE), CIRCE (ES), la Fondation Menuhin (BE).

Bruxelles, le 25 avril 2012.

Le président
du Comité économique et social européen
Staffan NILSSON
